



Association
des doyennes
et des doyens
des études
supérieures
au Québec

**Prix d'excellence de l'ADESAQ
en partenariat avec
les Fonds de recherche du
Québec**

Date limite : vendredi 17 mars 2023 à 16 h

1. Présentation

L'Association des doyennes et des doyens des études supérieures au Québec (ADESAQ) et les Fonds de recherche du Québec proposent un concours en vue de reconnaître la thèse de doctorat qui s'est distinguée par son apport original et déterminant dans le domaine de responsabilité des Fonds, au cours de l'année précédente.

- Le **Fonds de recherche du Québec - Société et culture** parraine un prix de 2500 \$ pour une thèse dans les domaines des sciences humaines et sociales, des arts et des lettres.
- Le **Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies** parraine un prix de 2500 \$ pour une thèse dans les domaines des sciences naturelles et du génie.
- Le **Fonds de recherche du Québec - Santé** parraine un prix de 2500 \$ pour une thèse dans le domaine des sciences de la santé.

2. Admissibilité

Les candidats aux Prix d'excellence doivent avoir rempli toutes les exigences d'un programme de doctorat. Pour être admissible, le dépôt final de leur thèse doit avoir été fait entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022.

L'Université de Montréal, en tant qu'établissement membre de l'ADESAQ, peut présenter jusqu'à trois candidatures, soit une par catégorie.

3. Critères de sélection

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Originalité
- Qualité
- Retombées sur le champ des connaissances
- Contribution potentielle au développement de la société

Un poids égal est attribué à chacun des quatre critères.

4. Présentation du dossier

Nous mettons de l'avant un processus innovant en coordonnant les trois concours des meilleures thèses (ADESAQ, ACES-CAGS ProQuest, et ESP) et en harmonisant les pièces requises pour constituer le dossier de candidature. Ainsi, chaque unité pourra déposer soit :

- Un seul dossier de candidature pour les trois concours
- Trois dossiers distincts (un pour chaque concours), ou encore
- Un dossier pour deux des trois concours et un autre dossier pour le troisième concours.

Veillez remplir le [formulaire de dépôt de candidature suivant](#), dans lequel vous trouverez également la liste des documents devant constituer le dossier de candidature. Les documents devront être présentés **dans l'ordre indiqué**, en **un seul document PDF**.

Pour le concours 2023, la date de tombée de la soumission du dossier de candidature complet est le **vendredi 17 mars 2023 avant 16 h**.

Le dossier complet (documents réunis en un seul document PDF) doit être envoyé à Hélène Godbout : helene.godbout@umontreal.ca.

Chaque **unité académique** (département ou faculté selon le cas) ne peut recommander qu'**un seul dossier**. Les candidats doivent avoir effectué le dépôt final de leur thèse au cours de l'année civile 2022.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Clément Arsenault, Directeur et Vice-recteur associé, par courriel : clement.arsenault@umontreal.ca.
